



Appel de l'intersyndicale de la formation des enseignant·es

**Le 24 mars : Étudiant·es et personnels de la
FDE mobilisé·es pour une formation de qualité
et le droit à la poursuite d'études**

La réforme de la formation des enseignant·es se met en place à moyens constants au prix d'inégalités territoriales massives : suppressions de postes, fermetures de masters et de sites, mutualisations forcées, distanciel imposé, restructuration des équipes, pression sur les personnels, préparation de la rentrée très difficile...

Pour les étudiant·es qui souhaitent s'engager dans les métiers de l'éducation, et alors que le ministère prétend que la réforme vise à répondre à la crise d'attractivité des métiers, la situation s'annonce problématique pour leur poursuite d'étude :

Maillage de la formation incomplet : des modules de préparation aux concours ne sont pas proposés partout, 20 % des départements n'ouvriront pas de licence Professeur des Écoles, des parcours entiers sont menacés ou fermés. Selon l'académie, l'université et le concours visé, les étudiant·es n'ont pas les mêmes possibilités de se préparer, ce qui renforce les inégalités sociales et géographiques.

Accueil des non-lauréat·es en master : dans de nombreuses académies et disciplines, les Master Enseignement et Éducation n'ouvriront pas de places – ou très peu – pour les candidat·es n'ayant pas réussi le concours. En EPS, près de 2000 étudiant·es de L3 risquent ainsi de se retrouver sans solution de poursuite d'études en cas d'échec, situation qui se retrouvera aussi pour les candidat·es au CRPE et à de nombreux concours du second degré. Faute de parcours non-lauréat·es et de prépas concours publiques, les étudiant·es sont poussé·es vers des formations privées, coûteuses et inégalitaires. Le gouvernement doit donner réellement aux étudiant·es le moyen de devenir enseignant·es dans toutes les académies et dans tous les parcours ; de nombreuses formations à l'enseignement sont menacées, des étudiant·es risquent d'en être privé·es.

Le 24 mars, nous appelons les étudiant·es et les personnels impliqué·es dans la formation des enseignant·es à se mobiliser partout : assemblées générales, rassemblements, délégations mixtes étudiant·es-enseignant·es auprès des présidences et des rectorats, votes de motions dans les conseils, interpellations de la presse. Une visio nationale sera proposée pour faire le point sur la mobilisation et envisager sa poursuite.

Le 24 mars, à 12 h, participez à la réunion nationale !

[[Lien vers la réunion](#)]